VENCE-OUEST

La gazette de votre quartier

Octobre 2016

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'automne a chassé l'été, ses fêtes sont déjà loin. Cependant j'aimerais revenir sur nos deux manifestations phare du mois de juin.
Si la fête des voisins a perdu de sa notoriété sur le plan national, dans notre quartier, pour notre plus grande joie, elle a toujours autant de succès. Ce fut pour nous un plaisir de vous accueillir, vous qui nous avez fait l'amitié de nous rejoindre ce soir là.
Je tiens beaucoup à cette soirée forte en symboles et j'espère que l'an prochain ce sera encore l'occasion de se retrouver et de tisser des liens entre nous, habitants de l'ouest de Vence et du quartier de la Sine.

Nous avons fait évoluer notre Fête de la Forêt en l'associant à la Fête de la Biodiversité en collaboration avec la mairie de Vence. Le succès populaire était au rendez-vous !
Sur le terrain du camping de la Sine les associations vençoises en rapport avec la nature et l'écologie exposaient leurs activités. Énormes succès pour les stands de distillation de la lavande et de la lutte contre les frelons asiatiques.
Sur le parcours de la Chasse au Trésor, les rencontres avec Écologie pour Vence, la Ligue de la Protection des Oiseaux, A.S.A. 06 (Au Service des Animaux) ont été plébiscitées.
Le maire de Vence nous a fait la gentillesse de remettre les prix aux lauréats de la Chasse au Trésor.

Forts de ces succès nous attaquons la rentrée avec enthousiasme et le désir de répondre toujours mieux à vos attentes. Pour preuve ce nouveau numéro de la Gazette qui traite de l'actualité de notre quartier et vous propose des idées que nous pourrons ensemble mettre en œuvre.

Éric George

VENCE-OUEST
BULLETIN D'ADHÉSION 2016

Nom…….
Prénom……
Adresse……
Adresse mail :
Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence-Ouest **Le……..**

Association loi 1901 n° 0061018881 - 284 chemin des Lentisques 06140 VENCE

Une petite piqûre de rappel de Voisins Vigilants

Au fil des années, tout le monde s'est familiarisé avec le petit logo des Voisins Vigilants, mais il existe quelques secteurs sur lesquels ce dispositif n'est pas mis en place.

Nous vous rappelons les dispositions grâce auxquelles vous pourrez réaliser une zone de vigilance :

- une personne responsable fait le tour de son secteur (rue, lotissement, résidence) afin de recueillir l'adhésion des familles voisines ;
- elle établit alors la liste des participants (non, adresse, mail, tél...) qui sera déposée à la gendarmerie ;
- en tête de liste : le référent ou « capitaine » de quartier auquel le témoin signalera l'événement suspect ou le délit en cours, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre ;
- il préviendra les forces de l'ordre et communiquera l'information à toute la liste des voisins participants au dispositif.

INFO PRÉVENTION suivie de la réaction immédiate :

- de la Police nationale : 17 ;
- de la gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20 ;
- de la Police municipale de Vence : 04 93 58 32 32 ;
- urgence de nuit : 112 (appel européen) qui renvoie automatiquement sur le CORG de Nice.

<u>Rôle de Voisins Vigilants</u> :

- les Voisins Vigilants veillent, ils repèrent les véhicules suspects qui tournent dans le quartier, ou les rôdeurs ;
- ils peuvent faire des constatations : fenêtres ou portes ouvertes d'une habitation voisine, dont on connaît l'absence des occupants ;
- ils peuvent signaler des départs de feu, des bruits anormaux...
- les Voisins Vigilants alertent la gendarmerie mais **ne se substituent en aucun cas**, aux autorités ;
- ils **ne doivent jamais mettre leur vie en danger ;**
- les Voisins Vigilants veillent mais **ne doivent en aucun cas violer l'intimité ou la vie privée de leurs voisins par une observation envahissante.**
  Les voisins sont vigilants mais pas vigiles. Ils font de la prévention, pas de la délation !

Pour conclure :

Ce dispositif, s'il rend plus efficace l'action de la Gendarmerie et de la Police, a aussi au sein du quartier, un rôle bénéfique :

- il crée des relations humaines, une bienveillance à l'égard de l'autre ;
- il favorise l'entraide ;
- il restaure une forme de solidarité face à l'individualisme et à l'indifférence.

Marie-Claude Treppoz

A.S.A. 06

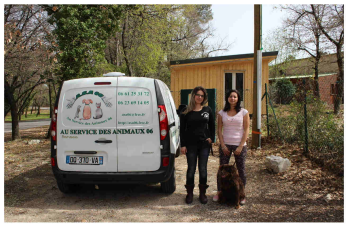

C'est avec un grand bonheur que je vous parle de l'association A.S.A. 06 (Au Service des Animaux).

Mlle Cécilia Fruleux et son équipe recueillent chaque jour des animaux errants, abandonnés, blessés. Si ces animaux ne sont pas réclamés par leur propriétaire ou ne sont pas récupérés par les associations alentour alors A.S.A. 06 prend à cœur de leur trouver une nouvelle famille d'accueil après les avoir soignés et stérilisés car elle ne pratique pas l'euthanasie de convenance. (l'euthanasie n'est pratiquée que sur des animaux gravement malades et en souffrance extrême).

La Mairie de Vence a permis à A.S.A. 06 d'établir ses quartiers dans un chalet de 30 m2 situé dans l'enceinte des services techniques de la ville, dans la forêt de la Sine.

Sa conviction de vouloir protéger et aider les animaux, son dévouement, sa disponibilité sont remarquables. Si vous la croisez dans la Sine, n'hésitez pas à l'encourager.

Si vous repérez un animal qui a besoin d'aide, appelez la police municipale de Vence qui lui transmettra l'information au 06 61 25 31 72.

Éric George

Entraide entre voisins

On dit souvent que *l'herbe est plus verte ailleurs*, ou qu'elle *est plus grasse dans le pré du voisin*. Étant moi-même le voisin de mon voisin, mon voisin pense que mon herbe est bien plus grasse que la sienne. Grossière erreur ! Mes propres constatations attestent que mon herbe à moi, son voisin, est bien moins verte que la sienne. Pourtant nous sommes voisins ! Parfois, à son insu, je regarde par-dessus la clôture et devant cette herbe si belle, un doute me prend : la vue de mon voisin serait elle moins bonne que celle de son voisin ? Et puis il y a l'autre là, oui, mon autre voisin…

Dans le fond, puisque mon voisin et moi, croyons que nos herbes sont les meilleurs pourquoi ne pas les échanger ? Nous devons d'abord laisser l'herbe de côté : elle pourrait nous enfumer, et puis c'est interdit par la loi ! Pour ne rien perdre de cette démonstration loufoque pourquoi ne pas appliquer le principe à un système d'entraide, comme ça, entre voisins?

Vence-Ouest vous propose de servir de trait d'union. Faites-nous part du service que vous pourriez proposer ou celui que vous aimeriez obtenir dans le voisinage sur venceouest@laposte.net, nous vous mettrons en relation de voisin à voisin. Des exemples ? En voici quelques-uns :

- covoiturage ;
- proposition entre voisins de récupérer le courrier pendant les vacances ;
- prêt d'outils de jardin ;
- aide à ramasser légumes, fruits, olives, végétaux, tailles ;
- proposition nourrir animaux de compagnie ;
- proposition arroser le jardin ;
- proposition récupérer gamins à la sortie de l'école…

J.D.

Communiquez avec nous

Facebook

Venez nous retrouver sur Facebook pour suivre l'actualité de notre quartier, poser des questions, partager des informations...

https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/

Mail

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

venceouest@laposte.net

Hymnes et drapeaux : l'hymne provençal

Hymnes et drapeaux sont les symboles les plus visibles de l'âme d'une nation. Ils sont l'expression emblématique d'une volonté politique qui a surgi à un moment décisif de l'histoire d'un pays, d'un peuple.

Découvrir la naissance, puis suivre l'évolution de ces deux emblèmes c'est aussi découvrir d'une manière plus anecdotique, mais fidèle la Grande Histoire des Nations. Les hymnes nationaux, riches de leur musique et de leurs paroles sont évidemment, sur ce plan, plus révélateurs que les drapeaux colorés mais silencieux.

J'emprunte ces quelques lignes à un de mes amis qui, j'espère, me pardonnera ce plagiat. Je n'ai rien trouvé de mieux comme définition de ces archétypes de nos Nations.

Sans un hymne, un drapeau est en quelque sorte sans âme. Rassurez-vous, outre son drapeau, la Provence dispose aussi de son propre hymne national : la Coupo Santo. Un texte écrit par Frédéric Mistral sur la musique d'un Noël du XVII^{éme} siècle composée par le frère Sérapion. Mais dans quelles circonstances, Mistral écrivit-il ces paroles ?

Dans les années 1860 un mouvement pour la « Renaissance de la Catalogne » se constitue en Espagne. Depuis le XV^{ème} siècle, ce n'est ni le premier ni le dernier soubresaut de révolte qui agitera la riche province espagnole. Il est composé de plusieurs personnalités parmi lesquelles figurent Victor Balaguer, poète certes, mais surtout politicien militant. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en catalan et notamment de « els Pirineus » (les Pyrénées) où il s'attarde sur les conséquences de la Croisade Albigeoise. (Voir notes en fin d'article). Remuant, agitateur, considéré par les instances madrilènes comme l'une des figures emblématiques de la « Renaixencia » il est « aimablement » prié, par la Reine Isabelle II, de quitter les lieux sans délai. Il passe ainsi deux années en France (1866/67), période ou il est accueilli comme un ami par Frédéric Mistral qui partage nombre de ses idées.

Cependant, et pour faire simple, disons que les affaires tournent pas très fort pour Isabelle II qui se voit contrainte d'abdiquer suite à un coup d'état fomenté par un certain général Prim. Les rôles dès lors s'inversent et tandis que la Reine déchue est contrainte de passer le reste de ses jours à flâner sur les bords de Seine, le Victor peut à nouveau se rendre dans sa chère Catalogne où il continuera a militer pour ses convictions.

Le 30 juillet 1867, lors d'un grand banquet à Font-Ségugne (Vaucluse), les félibres catalans offrent une coupe d'argent aux félibres provençaux pour les remercier de l'accueil réservé à Victor Balaguer, et à ses « co-exilés catalans ». C'est suite à cet événement que Mistral écrira son texte considéré depuis comme étant l'hymne national provençal. La coutume veut que l'on se lève lorsque l'on entonne le dernier couplet

Hélas, on n'entend plus souvent ce chant dans les diverses manifestations qui animent nos cités. Aux sonorités enjouées des fifres et tambourins accompagnant chaque péripétie de la vie de nos villes et villages, sont préférés aujourd'hui les accords grinçants de la musique country. Il arrive aussi que le choix se porte sur quelques mélopées des faubourgs londoniens… Importer du folklore ! La mondialisation justifierait elle pareille antinomie ? Honni soit qui mal y pense comme ils disent !

Les couleurs du drapeau, les circonstances autour de la création de l'hymne, on voit à quel point les cultures catalanes et provençales sont liées depuis… longtemps. On ne refait pas l'histoire. Pourtant, Victor Balaguer, n'hésite pas à se faire le chantre d'une Catalogne moyenâgeuse : puissante, influente, parlant d'égal à égal avec tous les royaumes d'Occident. Il revivifie peu ou prou la thèse de certains utopistes qui pensent que l'issue d'une bataille, à Muret (au sud de Toulouse) en 1213, a suffi pour modifier profondément l'histoire de nos régions.

Qu'allait donc faire Pierre II d'Aragon dans ces histoires de Cathares ? Que ce serait-il passé s'il avait remporté la victoire qui lui était (presque) acquise avant même d'engager le combat ? C'est une autre histoire.

J.D.

La Coupo Santo

Ci-dessous, le premier couplet, le refrain et le dernier couplet de l'hymne provençal. Lorsque l'on entonne l'ultime couplet, traditionnellement l'assemblée se lève.

Coupo Santo Prouvençau, veici la Coupo Que nous vèn di Catalan ; A-de-rèng beguen en troupo Lou vin pur de noste plant. Coupo Santo E versanto Vuejo à plen bord Vuejo abord Lis estrambord E l'enavans di fort ! Pèr la glòri dóu terraire Vautre enfin que sias counsènt Catalan, de liuen, o fraire, Coumunien tóutis ensèn	Coupe sainte Provençaux, voici la coupe Qui nous vient des Catalans Tour à tour buvons ensemble Le vin pur de notre cru. Coupe sainte Et débordante Verse à pleins bords verse à flots Les enthousiasmes Et l'énergie des forts ! Pour la gloire du pays Vous enfin nos complices catalans, de loin, ô frères, Tous ensemble, communions !	